

# Avis d'enquête publique

Commune de RECULFOZ

## Déclassement du domaine public d'une partie de la Rue Pasteur de RECULFOZ

Par arrêté du 4 novembre 2024, le Maire de Reculfoz a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour le déclassement du domaine public d'une partie de la Rue Pasteur.

M. Jacques HUGON, domicilié au 6 rue des Tilleuls, 39300 LE MOUTOUX, a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 22 novembre au 6 décembre 2024 aux horaires d'ouverture du secrétariat au public, les mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h, où le dossier sera consultable en format papier et sur un poste informatique. Il sera également consultable sur le site internet suivant : <https://cclmhd.fr/les-communes/reculfoz>.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de RECULFOZ les :

- Vendredi 22 novembre 2024 de 10h à 12h
- Vendredi 6 décembre 2024 de 15h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le déclassement du domaine public d'une partie de la Rue Pasteur pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : 7 route des Combes Derniers, 25240 Reculfoz, ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante [mairie.reculfoz@orange.fr](mailto:mairie.reculfoz@orange.fr).

Au terme de l'enquête publique et selon les résultats de l'enquête, le déclassement du domaine public d'une partie de la Rue Pasteur pourra faire l'objet d'une approbation par délibération du conseil municipal.

Les informations relatives à l'enquête pourront être obtenues auprès de la commune de RECULFOZ.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie de RECULFOZ et sur le site internet suivant : <https://cclmhd.fr/les-communes/reculfoz> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le Maire,  
Jean-Yves BOUVERET